



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Import export

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Import export. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038292

**HAL Id: hceres-02038292**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038292v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Import-Export

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Import-Export

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n°S3LP150007470

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Roubaix.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La Licence professionnelle *Import et export* prépare les étudiants à appréhender les connaissances et compétences nécessaires à la maîtrise des opérations associées au commerce international. Les métiers visés sont principalement : assistant responsable achat à l'étranger, assistant responsable export, assistant chef de produit à l'international, chargé de clientèle à l'export, etc.

Rattachée à l'unité de formation et de recherche *Langues et civilisations*, cette licence accueille aussi bien des étudiants en formation initiale classique que des étudiants-salariés en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. La semaine de formation est concentrée sur trois jours ouvrables, facilitant ainsi la cohabitation, dans un groupe unique, des deux profils d'étudiants.

Elle attire en poursuite d'études professionnalisantes les diplômés de niveau Bac+2 tertiaire (BTS et DUT en particulier). Elle bénéficie d'un espace économique régional favorable avec la présence d'environ la moitié des entreprises de France engagées dans des opérations à l'étranger. Elle affiche paradoxalement un taux de poursuite d'études longue très élevé.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation s'intègre parfaitement dans l'offre de formation de l'établissement. Sa force réside dans son positionnement combiné import et export. Elle développe une approche plus intégrée du commerce international que les formations spécialisées uniquement sur l'import ou l'export.

Le contenu pédagogique intègre sept unités d'enseignements articulées de façon complémentaire : acquisition des techniques du commerce et du marketing international, maîtrise des dimensions économiques, juridique et managériales des activités à l'international, approfondissement de deux langues étrangères, conduite d'un projet et réalisation d'une mission terrain en entreprise. Toutefois, il convient de souligner l'absence d'un descriptif détaillé du contenu des modules composant chaque unité d'enseignement.

Les approches pédagogiques mobilisées sont complémentaires et variées (cours, travaux dirigés, tutorat individuel...). Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes aux critères définis pour les licences professionnelles. Les aspects professionnalisants de la formation trouvent leur ancrage dans la présence alternée des étudiants en entreprise et à l'université.

La politique *Projet tuteuré* s'appuie sur la mise en collaboration des étudiants dans des travaux de groupe à effectif réduit. Ainsi, les étudiants participent tous à deux projets touchant à des thèmes en cohérence avec l'insertion professionnelle visée. Il est regretté cependant le fait que le travail demandé semble rester bibliographique ou documentaire.

La formation accueille conjointement dans le même groupe des profils différents : étudiants en alternance stage-études, étudiants-apprentis et salariés en formation continue. L'effectif total par année est relativement stable, mais le nombre d'étudiants en contrat d'apprentissage accuse une baisse significative.

L'animation de l'équipe pédagogique est assurée par le responsable pédagogique de la formation. Des réunions d'ordre général sont organisées, mais la périodicité n'est pas clairement indiquée. Le collectif enseignant est à la fois conséquent et déséquilibré avec peu de professionnels, peu d'enseignants titulaires de l'établissement et trop d'intervenants vacataires. La part des enseignements assurée par ces derniers semble particulièrement excessive. Le conseil de perfectionnement n'est pas encore créé, mais un comité de pilotage de l'alternance regroupant des enseignants, des représentants d'entreprises et des apprentis est évoqué.

L'attractivité de la formation auprès des étudiants est forte avec environ un étudiant retenu pour 16 candidats. Seulement 10 % des candidats proviennent de l'établissement et très peu des deuxièmes années (L2). La sélection est effectuée sur dossier. En cas de besoin, elle est complétée par un test de langue ou un entretien. Les professionnels ne semblent pas fortement impliqués dans ce processus de sélection.

Le partenariat avec le milieu professionnel reste important avec un large réseau d'entreprises acceptant d'accueillir des étudiants en stage ou en apprentissage. Pour autant, ce partenariat ne donne pas lieu à des conventions formelles.

Du point de vue de l'insertion professionnelle, la formation présente un bilan relativement paradoxal :

- Un taux d'insertion professionnelle fort intéressant auprès des diplômés optant pour la vie active, avec une durée de recherche d'emploi ne dépassant pas généralement les cinq mois.
- Un taux de poursuite d'études excédant les 50 %.

Une situation pouvant affecter le positionnement à terme de la formation et qui impose le besoin de réajuster la sélection les étudiants, en favorisant des candidats se présentant avec un projet d'insertion plus précis dans le domaine de l'import-export.

- Points forts :

- Le recrutement d'un professeur associé en rapport avec l'expertise exigée par la formation.
- Une diversité des profils recrutés.
- Un programme pédagogique cohérent et complet.



- Points faibles :
  - Une trop faible participation des professionnels dans la formation.
  - Une participation réduite des enseignants de l'établissement avec notamment l'implication d'un seul enseignant-chercheur.
  - L'absence de dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants.
  - La baisse du pourcentage des étudiants en alternance.
  - Un taux de poursuite d'études très élevé.
  - Des enquêtes de suivi des étudiants incomplètes.
  - L'absence de conseil de perfectionnement actif.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de rééquilibrer l'équipe pédagogique en réduisant le nombre de vacataires et en intégrant plus d'enseignants titulaires et surtout plus de professionnels.

Il serait nécessaire de créer un conseil de perfectionnement et de formaliser sa contribution, et bénéfique d'introduire une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il serait propice de réajuster la sélection des candidats en favorisant des étudiants développant un projet d'insertion dans la vie active après la licence.

Enfin, il importe de renforcer les collaborations initiées avec les différents partenaires par le biais de conventions formelles.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

**Import - export**

**La tenue de conseils de perfectionnements**

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

**Evaluation des enseignements et des formations**

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

